

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.1 Définitions :

Contrat : désigne le contrat conclu entre le Fournisseur et le Client pour la vente et l'achat du produit conformément à la commande et aux présentes Conditions Générales de Vente.

Correspondance : toute communication écrite entre le Client et le Fournisseur concernant la commande de produits, y compris, mais sans s'y limiter, le formulaire de collecte (ou bon) de commande, les lettres, e-mails, Whatsapp, messageries sur les réseaux sociaux, etc et formant un tout indivisible.

Propriété Intellectuelle du Client : le logo ou l'image, déposé ou non, appartenant au Client et fourni au Fournisseur en vue d'être incorporé dans le(s) dessin(s) des marchandises commandées.

Délai de livraison : le délai spécifié dans toute Correspondance pour la livraison de la Commande conformément à l'article 6.

Lieu de livraison : l'adresse de livraison des marchandises, comme convenu dans les Correspondances ou dans la commande.

Conception(s) : les conceptions créées par le Fournisseur et incorporant la Propriété Intellectuelle du Client Propriété.

Force majeure : événements, circonstances ou causes dépassant un cadre raisonnablement prévisible pour les parties, tel que défini par le droit anglais.

Droits de propriété intellectuelle : marques déposées et non déposées, brevets, droits sur les inventions, droits d'auteur et droits voisins, dénominations sociales et noms de domaine, sites Web, les profils de médias sociaux, le droit de poursuivre en justice pour commercialisation trompeuse, les droits sur les dessins, les droits de base de données, les droits d'utilisation et de protection des informations confidentielles (y compris le savoir-faire) et tous les autres droits de propriété intellectuelle, dans chaque cas, qu'ils soient enregistrés ou non, y compris toutes les demandes et les droits sollicités en vue du renouvellement ou de l'extension de ces droits, ainsi que les droits à revendiquer la priorité desdits droits et tous les droits équivalents ou des formes de protection qui subsistent ou subsisteront actuellement ou dans l'avenir dans n'importe quelle partie du monde.

Commande : une commande de Produit soumise par le Client au

fournisseur via une Correspondance.

Formulaire de collecte des commandes : feuille de calcul Excel indiquant la quantité par taille et toute personnalisation.

Prix : le prix du Produit, tel que convenu entre les parties dans la Correspondance.

Produit : les curseurs tels que fournis par les Fournisseurs incorporant le dessin final avalisé par le Client.

1.2 Interprétation du contrat :

- une référence à une loi ou à une disposition législative est une référence à une telle loi ou disposition telle que modifiée ou promulguée. Une référence à une loi ou à une disposition comprend toute législation subordonnée, prise en vertu de cette loi ou disposition légale, telle que modifiée ou rééditée ;
- toute expression introduite par les termes y compris, comprenant, en particulier ou toute expression similaire doit être interprétée comme illustrative et ne doit pas limiter le sens des mots précédant ces termes ;
- une référence à l'écrit ou à l'écrit comprend notamment les e-mails.
-

2. PRIX

2.1 Le Prix du Produit s'entend hors TVA et hors frais de livraison, sauf convention contraire dans la Correspondance.

2.2 Les prix dans différents pays et devises peuvent varier.

2.3 Le Prix sera calculé conformément au barème du Fournisseur et communiqué au Client par le biais de la Correspondance.

2.4 Le client doit payer toute TVA applicable au fournisseur à la réception d'une TVA facturée valide.

3. PAIEMENT

3.1 Le Client s'engage à fournir des informations de paiement exactes et à jour au moment de la commande du Produit.

3.2 Le Client paiera toutes les factures :

(a) en totalité sans déduction ni compensation, en fonds compensés;

- (b) dans le délai fixé dans la Commande ou lorsqu'aucun délai n'est indiqué ou convenu entre les parties, 30 jours à compter de la date d'émission de chaque facture ;
- (c) sur le compte bancaire désigné par le Fournisseur.

3.3 Le délai de paiement est essentiel. Lorsque les sommes dues en vertu des présentes Conditions ne sont pas payées en totalité à la date d'échéance :

- (a) le Fournisseur peut, sans limiter ses autres droits, facturer des intérêts sur ces Sommes à 4% par an au-dessus du taux de base de la Banque d'Angleterre en vigueur.

LES INTERETS S'ACCUMULENT QUOTIDIENNEMENT ET S'APPLIQUENT À PARTIR DE LA DATE D'ÉCHÉANCE DE PAIEMENT JUSQU'AU PAIEMENT EFFECTIF EN TOTALITÉ, QUE CE SOIT AVANT OU APRÈS JUGEMENT.

4. COMMANDES

4.1 Le Client est tenu de s'assurer que toutes les informations relatives à la Commande et à la livraison sont complètes et exactes, y compris, mais sans s'y limiter, le détail des envois. Le Client fournira au Fournisseur toutes les informations nécessaires dont le Fournisseur a raisonnablement besoin pour exécuter chaque Commande.

4.2 Après confirmation d'une Commande, le Fournisseur informera dans les meilleurs délais le Client du Délai de livraison estimé par le Fournisseur pour la Commande dans le Correspondance.

5. LES PRODUITS

5.1 Tout échantillon, dessin, élément descriptif ou publicité produit par le Fournisseur et toutes les descriptions ou illustrations contenues dans la publicité ou les correspondances du Fournisseur sont produites dans le seul but de donner une idée approximative des Produits qui y sont décrits. Ils n'ont aucune force contractuelle.

5.2 Le client reconnaît qu'il peut y avoir des variations ou des divergences de couleur entre toute description ou illustration dans la publicité ou la correspondance du Fournisseur ou la Correspondance et le Produit et qu'en cas de variation ou

divergence, le produit ne sera pas considéré comme défectueux en vertu de la clause 13.3.site Web, et le fournisseur n'assume aucune responsabilité pour les tailles de chaussures mal sélectionnées.

5.3 Le client est responsable de choisir la bonne pointure de chaussure à partir du tableau des tailles fourni par le Fournisseur dans la Correspondance ou tel qu'il apparaît sur le site Web, et le fournisseur n'assume aucune responsabilité pour les tailles de chaussures mal sélectionnées.

6. LIVRAISON

6.1 Le Fournisseur s'efforcera de livrer la Commande au Lieu de livraison indiqué par le Client dans la Période de livraison correspondante.

6.2 La livraison est considérée comme étant achevée à la fin du déchargement de la Commande à la Livraison.

6.3 Les délais de livraison ne sont qu'approximatifs et le délai de livraison n'est pas essentiel. Le Fournisseur ne sera pas responsable de tout retard de livraison causé par :

- (a) un événement de force majeure ;
- (b) le défaut du client de fournir au fournisseur une adresse de livraison adéquate ou toute autre instruction pertinente pour la fourniture et la livraison du Produit.

6.4 Si le Fournisseur ne livre pas la Commande dans le Délai de Livraison concerné, sa responsabilité sera limitée aux frais et dépenses encourus par le Client pour obtenir 5 produits de remplacement de description et de qualité similaires sur le marché le moins cher disponible, moins le Prix de la Commande. Le Fournisseur décline toute responsabilité en cas de non-respect de livrer la Commande dans la mesure où cette défaillance est causée par :

- (a) un cas de force majeure ; ou alors
- (b) la défaillance du client à fournir une adresse de livraison ou des instructions à jour et valides, le défaut d'accepter la livraison, ou toute autre information ou instruction manquant de pertinence pour la fourniture ou la livraison des Marchandises.

7. TITRE ET RISQUE

7.1 Les risques liés au Produit seront transférés au Client lors de la Livraison.

7.2 La propriété du Produit ne sera transférée au Client qu'une fois que le Fournisseur aura reçu paiement intégral (en espèces ou en fonds compensés).

8. INDEMNISATION ET ASSURANCE

8.1 Le Client indemnifiera le Fournisseur de et contre toute perte, dommage, responsabilité, frais (y compris les frais juridiques) et dépenses encourues par le Fournisseur en raison d'une violation par le Client de l'une de ses Obligations contractuelles.

8.2 Le Client indemnifiera le Fournisseur de et contre toute réclamation concernant la propriété intellectuelle du client et/ou violation ou allégations de violation des droits de propriété intellectuelle des tiers.

9. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

9.1 Rien dans le Contrat ne limite ou n'exclut la responsabilité du Fournisseur pour :

- (a) la mort ou les blessures corporelles causées par sa négligence, ou la négligence de ses employés ou agents (le cas échéant).
- (b) fraude ou fausse déclaration frauduleuse ;
- (c) toute question pour laquelle il serait illégal pour le Fournisseur d'exclure ou restreindre sa responsabilité.

9.2 Sous réserve de la clause 9.1 :

- (a) le Fournisseur ne sera pas responsable envers le Client, que ce soit contractuellement, ou en raison d'un délit (y compris la négligence), ou manquement à une obligation légale ou autre, pour toute perte de profit, ou toute perte indirecte ou consécutive, qui serait en relation avec le Contrat ;
- (b) la responsabilité totale du Fournisseur envers le Client pour toutes les autres pertes résultant de ou en relation avec le Contrat, qu'il s'agisse d'un contrat, d'un délit (y compris négligence), manquement à une obligation légale ou autre, est limité à la 6 fois le total des sommes payées et/ou payables par le Client au titre de la Commande du Contrat.

10. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

10.1 Sous réserve de 10.2, le Fournisseur est et restera le propriétaire de toute la Propriété Intellectuelle Droits sur les conceptions telles que créées par le fournisseur et fournies au client ;

10.2 Le Client conserve tous les droits sur la Propriété Intellectuelle du Client.

10.3 Le Client accorde au Fournisseur l'autorisation d'utiliser et de reproduire la Propriété intellectuelle du Client telle que demandée par le Client afin de (i) l'incorporer et créer des conceptions ; (ii) utiliser la ou les conception(s) finale(s) convenue(s) « Conception(s) combinée(s) » dans la fabrication des Produits définis dans la Commande.

10.4 Le client garantit qu'il a le droit d'accorder l'autorisation de la clause 10.3 Visée ci-dessus.

11. CONFIDENTIALITÉ

11.1 Toute conception non utilisée dans le produit ou toute autre propriété intellectuelle appartenant au Fournisseur, et divulguée au Client, est confidentielle et le Client doit ne pas divulguer ces informations à des tiers.

11.2 Tous les détails ou informations divulgués ou discutés dans la Correspondance sont confidentiels et ne seront divulgués par aucune des parties sans le consentement de l'autre partie.

12. UTILISATION DES DESSINS

12.1 Le Client n'aura pas le droit d'utiliser l'un des Designs (y compris le Combiné Conception(s)) tels que créés par le Fournisseur sans le consentement écrit exprès du Fournisseur.

POUR ÉVITER TOUT DOUTE, LE CLIENT N'A AUCUN DROIT D'UTILISER TOUS LES MODÈLES (Y COMPRIS LE COMBINÉ CONCEPTION(S)) SUR OU CONCERNANT TOUT PRODUIT OU SERVICE DU FOURNISSEUR, SAUF ACCORD CONTRAIRE DE CE DERNIER.

12.2 Le Client s'engage à n'utiliser le Produit qu'à des fins personnelles et/ou professionnelles internes (pas pour la revente, la distribution ou à des fins commerciales) sauf accord contraire du Fournisseur au sein de la Correspondance.

13. RÉSILIATION

13.1 Nonobstant la Clause 13.3 ci-dessous, en raison de la nature personnalisée du Produit, le Client ne peut pas résilier la Commande une fois confirmée, sauf accord contraire du Fournisseur.

13.2 Le fournisseur fournira un remboursement complet uniquement si ce dernier accepte de résilier la commande.

13.3 Le Client pourra demander le remboursement de la Commande une fois le Produit réalisé si le Produit est défectueux.

13.4 Toute résiliation de la Commande inclura une résiliation immédiate de l'autorisation accordée à l'article 10.3.

14. INTÉGRALITÉ DU CONTRAT

14.1 Les présentes Conditions et la Correspondance constituent un ensemble indivisible conclu entre le Fournisseur et le Client.

15. GÉNÉRALITÉS

15.1 Force majeure.

Le fournisseur ne doit pas enfreindre les présentes conditions commerciales ; il n'est pas responsable du retard dans l'exécution ou de l'inexécution de l'une de ses obligations en vertu du Contrat si ce retard ou ce manquement résulte d'un cas de force majeure. Si la période de retard ou l'inexécution se poursuit pendant huit semaines à compter de la fin de la date de livraison initialement prévue chaque partie peut résilier la Commande par écrit moyennant le respect d'un préavis de 7 jours.

15.2 Rupture du Contrat.

Si une disposition ou une partie de ces conditions générales est ou devient invalide, illégale ou inapplicable, elle sera réputée modifiée aux mesures minimales nécessaires pour la rendre valide, légale et exécutoire. Si une telle modification n'est pas possible, la disposition ou la disposition partielle concernée est supprimée.

Toute suppression d'une disposition ou d'une disposition partielle n'affecte pas la validité et l'applicabilité du reste du Contrat.

15.3 Avis.

Tout avis ou autre communication donné à une partie en vertu ou en relation avec le Contrat doit être écrit, adressé à cette partie à son siège social ou toute autre adresse que cette partie peut avoir indiquée à l'autre partie par écrit, et doit être envoyé par courrier ou e-mail de première classe prépayé.

15.4 Droit applicable.

Les présentes conditions générales et tout litige ou réclamation découlant de ou en rapport avec lui ou son objet ou sa formation (y compris les litiges ou réclamations), seront régies et interprétées conformément à la loi d'Angleterre.

15.5 Jurisdiction.

Chaque partie accepte irrévocablement que les tribunaux d'Angleterre et du Pays de Galles auront compétence exclusive pour régler tout litige ou réclamation découlant de ou en lien avec les présentes Conditions ou son objet ou sa formation (y compris les litiges ou réclamations contractuels et/ou non contractuels).